

Droit d'inscription/ Réduction /Exemption

ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025

Situation de l'élève	Document à fournir	A PAYER
Moins de 12 ans (né après le 31/12/2012)	Copie de la carte d'identité	0
Entre 12 et 17 ans (né entre le 01/01/2007 et le 31/12/2012)	Copie de la carte d'identité	90 €
Plus de 18 ans (né avant le 31/12/2006)	Copie de la carte d'identité	225 €

Paiement : au plus tard le : **26 septembre 2024**

Comment : par terminal **bancontact** au secrétariat OU par **pc banking**

COMPTE IBAN : BE64 - 0910 - 1793 - 7652

BIC : GKCCBEBB

Ne pas oublier de mentionner en communication :

Communication (en majuscules)

A	C	A	/	N	O	M	P	R	E	N	O	M								
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

(ACA/Nom, Prénom de l'élève exclusivement, afin de pouvoir retrouver le paiement correspondant à l'élève inscrit dans la liste de l'Académie)

S'il n'est pas possible de mentionner en communication : Présentez la preuve de paiement au secrétariat de l'Académie.

N°	Situation générant un droit d'inscription, une <u>réduction</u> ou une <u>exemption</u>	Documents à fournir (carte d'identité + attestation)	A payer	A fournir
1	Inscrit dans l'enseignement obligatoire, supérieur ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française.	Attestation de l'établissement de l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA, organisé ou subventionné par la CF)	90 €	A
2	+ de 12 ans et inscrit dans l'enseignement fondamental	Attestation de l'école primaire fréquentée	0 €	A
3	Chômeur complet indemnisé	Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats) (Annexe H4)	0 €	B
4	A charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM	Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats) (Annexe H4 uniquement) + composition de ménage	0 €	B + C
5	Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale	Attestation du CPAS	0 €	D
6	Bénéficiaire du revenu d'intégration <u>et leurs enfants qui font partie du même ménage</u>	Attestation du CPAS + composition de ménage	0 €	D + C

7	Bénéficiaire du statut de handicapé	Toutes preuves écrites officielles attestant le statut de handicapé de l'élève telles que les attestations du SPF Sécurité sociale , de l' AViQ (Wallonie), du Service PHARE (Bruxelles) ou du VAPH (Flandre) ! Attestation valable pour une durée déterminée, indéterminée ou pour une année scolaire uniquement !	0 €	E
8	Bénéficiaire du statut de handicapé et leurs enfants qui font partie du même ménage	Toutes preuves écrites officielles attestant le statut de handicapé du bénéficiaire telles que les attestations du SPF Sécurité sociale , de l' AViQ (Wallonie), du Service PHARE (Bruxelles) ou du VAPH (Flandre) + composition de ménage ! Attestation valable pour une durée déterminée, indéterminée ou pour une année scolaire uniquement !	0 €	E + C
9	Demandeur d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle	Attestation du FOREM (Annexe H3) Attestations d'ACTIRIS (A15 et A23) Attestation VDAB ou de l' ADG	0 €	H
10	Pensionné sous statut GRAPA	Attestation du Service fédéral des pensions	0 €	I
11	3 ^{ème} élève et les suivants faisant partie d'un même ménage (paiement DI des 2 élèves les plus âgés)	Preuve des inscriptions des 2 élèves les plus âgés + composition de ménage	0 €	J + C
12	S'étant acquitté du droit d'inscription dans un autre établissement de l'ESAHR	Attestation de l'établissement de l'ESAHR (Annexe H5)	0 €	F
13	Inscrit en humanités artistiques dans l'ESAHR	Attestation de l'établissement de l'ESAHR	0 €	F
14	Inscrit dans l'enseignement second. artistique de transition ou qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupes : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse	Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (Annexe H6 uniquement)	0 €	G
15	Inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseign. prof. du secteur 6 : Arts appliqués, groupes : Arts déco, Arts graph., Audio. ou Orfèvrerie	Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (Annexe H6 uniquement)	0 €	G
16	Bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM)	Document officiel de la mutuelle attestant le statut BIM (Annexe H7)	0 €	K
17	Détenteur de la Carte Prof.	Attestation d'éligibilité à la Carte Prof. (Document à télécharger via Mon Espace > Ma Carrière > Profil)	0 €	L

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données et à la loi cadre du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche (ainsi que ses documents annexes) sont traitées par l'établissement dont mention sur la présente fiche d'inscription, dans la stricte finalité de l'administration des élèves. Ces données seront tenues à la disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, pouvoir subventionnant et de contrôle pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit dans la stricte finalité de ses missions de contrôle. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit non seulement auprès de l'établissement précité mais également auprès du service de protection des données du Ministère de la Communauté française, situé Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles (protectiondesdonnees@cfwb.be)